



Interreg

France-Wallonie-Vlaanderen



UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE



Fiche Indicateurs

Axe 3 - Objectif programme 4

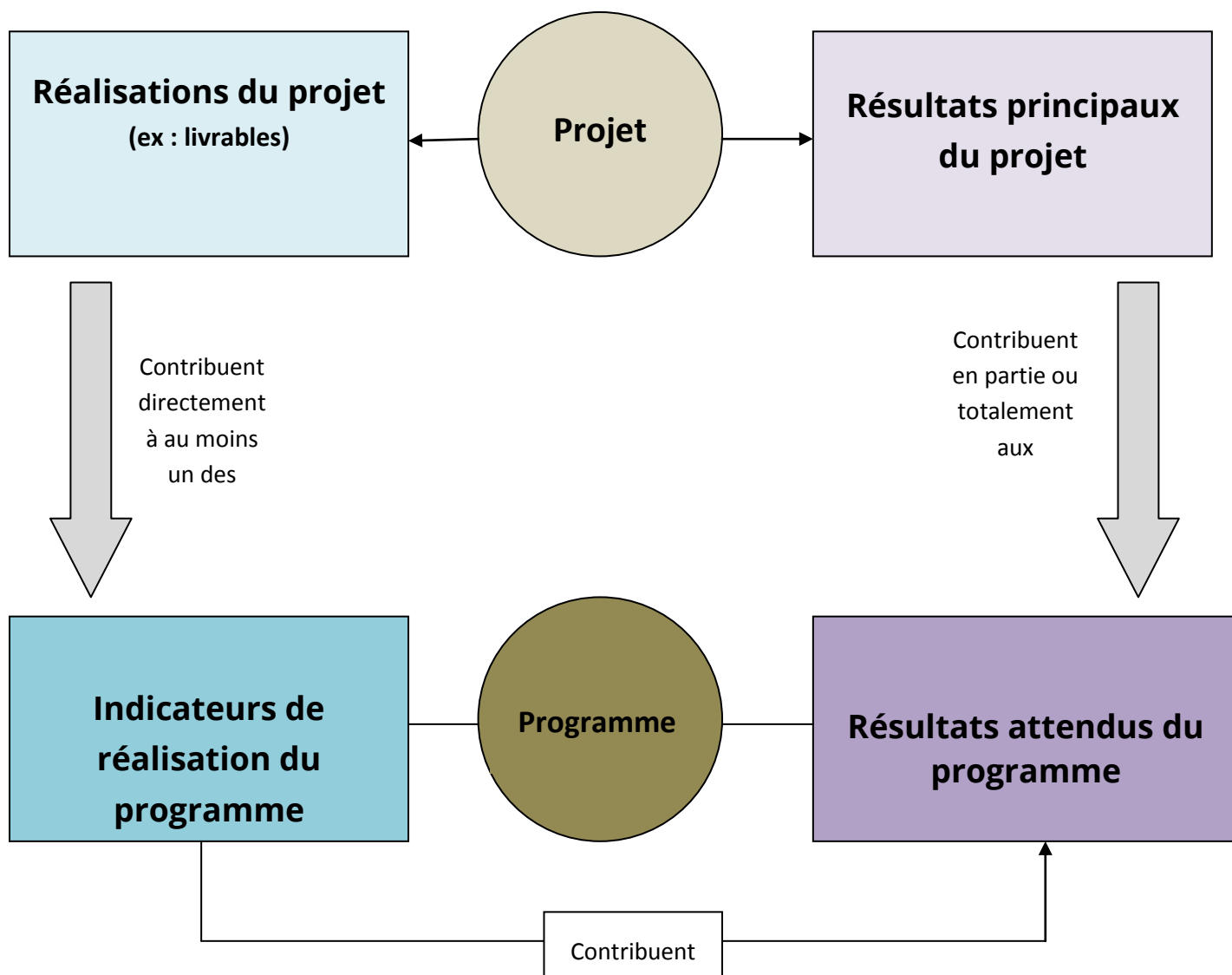
Valoriser et développer de manière créative,
innovante et durable le patrimoine
transfrontalier via le tourisme

Fiche Indicateurs : axe 3

INTERREG 5 ET SA LOGIQUE D'INTERVENTION

Dans les règlements pour la programmation 2014-2020, la Commission européenne met l'accent sur la logique d'intervention des programmes et sur l'importance de la sélection des indicateurs de résultat et de réalisation afin de mesurer et d'assurer le suivi des changements prévus sur le territoire de coopération. La logique d'intervention des programmes telle que décrite par la Commission européenne est présentée dans le schéma suivant :


Dans le cadre de l'objectif programme sélectionné par le projet :



Fiche Indicateurs : axe 3

Afin d'être en phase avec les exigences des nouveaux règlements, le changement d'approche dans la logique d'intervention se traduit dans le programme France-Wallonie-Vlaanderen par un renforcement des liens entre les réalisations des projets et les indicateurs de réalisation et de résultat du programme.

Le tableau ci-dessous décrit la logique d'intervention du programme et le lien entre indicateurs projet et indicateurs programme pour cet objectif programme.



Indicateurs et réalisations du projet	Les indicateurs de réalisation du projet contribuent à au moins un indicateur de réalisation du programme.	Indicateurs de réalisation du programme	Le projet doit viser à contribuer à l'indicateur de résultat du programme par l'intermédiaire des réalisations du projet.	Indicateur de résultat du programme
Les réalisations principales visées par le projet : elles doivent être exprimées de manière quantifiable dans les modules de travail		Augmentation du nombre de visites prévues sur les sites patrimoniaux culturels et naturels et dans les attractions soutenus		Nombre total de nuitées dans les hôtels, logements de vacances et autres établissements de court séjour, terrains de camping et de caravanning sur le territoire de coopération.
		Nombre de produits et d'actions de valorisation transfrontaliers innovants et durables du patrimoine - culturel, - historique, - industriel, - naturel et - paysager sur le territoire de coopération.		
		Nombre de participants aux initiatives communes locales d'emploi et à la formation commune		
	Nombre de séances de formation communes			

Fiche Indicateurs : axe 3

INDICATEURS DE RÉSULTAT

1. Rappel de l'objectif programme

Valoriser et développer le patrimoine transfrontalier par l'intermédiaire du tourisme de manière innovante, créative et durable

2. Indicateurs de résultat principaux

Afin de mesurer la valorisation innovante du patrimoine dans le cadre du programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen, l'indicateur de résultat auquel les projets doivent contribuer est **une augmentation du nombre de visiteurs due aux actions et aux produits soutenus à travers le programme.**

Les détails techniques et pratiques concernant cet indicateur sont repris dans la fiche synthétique ci-dessous :

Titre indicateur	Nombre total de nuitées dans les hôtels, logements de vacances et autres établissements de court séjour, terrains de camping et de caravaning sur le territoire de coopération.
Type d'indicateur	Résultat
N° de l'indicateur	RI 5
Définition	L'objectif est de quantifier le nombre total de nuitées dans les hôtels, logements de vacances et autres établissements de court séjour, terrains de camping et de caravaning sur le territoire de coopération. Le but est de mesurer l'impact du programme sur les établissements de logement.
Collecte de données	Collecte au niveau du programme. Rapport annuel via Eurostat.
Valeur de base et hypothèse de calcul	Le nombre de nuitées en 2013 sur le territoire du programme s'élève selon Eurostat à 29.972.920.
Valeur cible au niveau du programme	Une augmentation du nombre de nuitées à 31 millions.

Fiche Indicateurs : axe 3

INDICATEURS DE RÉALISATION

Les indicateurs de réalisation du programme sont directement liés aux réalisations du projet et permettent d'établir une relation avec les résultats visés par le programme. **Chaque projet doit dès lors contribuer au minimum à un indicateur de réalisation de l'objectif programme sélectionné.**

1. Indicateur de réalisation

Titre indicateur	Augmentation du nombre de visites prévues des sites patrimoniaux culturels et naturels et des attractions soutenus
Type d'indicateur	Réalisation
N° de l'indicateur	CO 09
Définition	L'objectif est de mesurer la progression du nombre de visiteurs d'un site ou du nombre d'utilisateurs d'un produit. Il peut à la fois s'agir du renouvellement d'une offre ou d'un produit existant ou de nouvelles offres et de nouveaux produits. Le but est de mesurer l'impact de l'aide du programme sur le nombre de visiteurs/utilisateurs.
Collecte de données	<p>Collecte au niveau du projet</p> <p>Les partenaires du projet seront amenés à répertorier le nombre de visiteurs et/ou d'utilisateurs de sorte à être en mesure de démontrer la progression à laquelle le projet a contribué. Plusieurs visites peuvent être effectuées par un même visiteur. En ce qui concerne une visite de groupe, il convient de compter le nombre de membres composant ce groupe.</p> <p>Cette collecte de données sera obligatoire, y compris donc les actions sans ticket ou sans inscription. Les données doivent comprendre le nombre de visiteurs ainsi que la nationalité et le code postal de chacun d'entre eux.</p>
Valeur de base et hypothèse de calcul	En ce qui concerne les produits et l'offre existants, les partenaires du projet sont tenus de transmettre le nombre de visiteurs sur le site ou d'utilisateurs de l'offre avant la mise en œuvre des actions et ce, afin d'obtenir un point de comparaison (mesure de référence)
Valeur cible au niveau du programme	Une augmentation de 12% du nombre de visiteurs occasionnée par les produits et l'offre soutenus par le programme.

Fiche Indicateurs : axe 3

Titre indicateur	Nombre de produits et d'offres de valorisation transfrontaliers innovants et durables du patrimoine culturel / historique / industriel / naturel et paysager sur le territoire de coopération.
Type d'indicateur	Réalisation
N° de l'indicateur	SO 05
Définition	Les produits et actions répertoriés devront être innovants sur le plan du contenu (création de nouveaux produits ou développement d'une nouvelle offre) ou en matière de positionnement géographique (produits et offre existants mais élaborés pour une nouvelle zone au sein du territoire de coopération) pour le type de patrimoine visé. Ils devront en outre être mis à la disposition des touristes/usagers.
Collecte de données	Collecte au niveau du projet Les données collectées doivent être liées aux activités développées par le projet dans le cadre des modules de travail. Une action sera prise en considération dans les indicateurs si elle a été réalisée. Pour chaque action, nous voulons une mesure concrète mise en œuvre afin d'atteindre l'objectif.
Valeur cible au niveau du programme	100 actions ou produits innovants concernant la valorisation du patrimoine sur le territoire de coopération.

Fiche Indicateurs : axe 3

2. Indicateur de réalisation pour les projets avec le volet emploi / mobilité transfrontalière / formation

Les projets axés sur l'objectif de formation dans le cadre de cet objectif programme doivent contribuer au moins à l'un des deux indicateurs de réalisation suivants :

Titre indicateur	Nombre de participants aux initiatives communes locales d'emploi et à la formation commune
Type d'indicateur	Réalisation (transversale)
N° de l'indicateur	CO 44
Définition	<p>Il s'agit de comptabiliser les personnes participant de manière active (ce qui exclut les personnes recevant une simple information) à des actions concernant l'emploi et/ou des formations communes. Les personnes ne s'inscrivant pas dans une démarche participative ne sont pas comptabilisées.</p> <p>Il doit s'agir de séances de formation ou d'initiatives d'emploi imaginées et mises en œuvre conjointement par les partenaires du projet pour les groupes cible actifs dans les secteurs du patrimoine culturel, industriel, naturel et paysager.</p>
Collecte de données	<p>Collecte au niveau du projet</p> <p>Les partenaires du projet comptent le nombre de participants au début des initiatives d'emploi et séances de formation imaginées et mises en œuvre conjointement. Il convient d'éviter les doubles comptages liés à la participation des mêmes personnes aux différentes initiatives.</p>
Valeur cible au niveau du programme	100 participants aux initiatives d'emploi locales conjointes et à la formation commune pour cet objectif programme.

Titre indicateur	Nombre de séances de formation communes
Type d'indicateur	Réalisation (transversale)
N° de l'indicateur	SO 02
Définition	Dans le cadre de cet indicateur, seules sont prises en compte les séances de formation créées et mises en œuvre conjointement par les partenaires du projet pour les groupes cible dans les secteurs du patrimoine culturel, industriel, naturel et paysager.
Collecte de données	<p>Collecte au niveau du projet</p> <p>Les partenaires du projet répertorient les séances de formation créées et mises en œuvre conjointement.</p>
Valeur cible au niveau du programme	20 séances conjointes

Fiche Indicateurs : axe 3

INDICATEURS ET RÉALISATIONS DU PROJET

Le troisième volet de la logique d'intervention du programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen consiste à lier les indicateurs de réalisation du programme sélectionnés à des indicateurs projets ou à des réalisations du projet.

Il convient donc que les opérateurs définissent au minimum deux indicateurs projet dont les intitulés établissent un lien clair avec au moins un des indicateurs de réalisation du programme. Il est possible qu'une somme d'indicateurs projet contribue à un seul indicateur de réalisation du programme.

Il s'agit là d'une démarche permettant aux opérateurs d'établir des objectifs chiffrés liés à leurs actions afin d'atteindre les valeurs cibles fixées par le programme.

EXEMPLE

Afin d'augmenter le nombre de visiteurs grâce à l'offre et aux produits aidés par le programme, les partenaires de projet se fixent les indicateurs de réalisation suivants :

- création de X kits touristiques pour l'ensemble des partenaires du projet ;
- mise en œuvre de X chantiers de restauration du patrimoine aux fins de formation/réinsertion ;
- mise en œuvre de X actions en matière de mobilité pour les groupes cible (principalement les écoles) afin de favoriser l'accès au patrimoine ;
- Développement de X actions de promotion et de marketing innovantes ;
- Développement de X actions innovantes en matière de gestion du patrimoine.